

DSC-Responsable groupe
DS Ile de France
DS Ile de France
DS Ile de France
DSC Adjoint / DS Rhône-Alpes
DS Rhône-Alpes
DS Nord
RSS Méditerranée
DS Grand Ouest
DS Progiels

Michel LE GOUVELLO (06 02 19 01 32)
Naima BELDJELTI (01 55 24 24 93)
Didier JEANNOT (06 20 32 49 52)
Edward PUJAR (06 51 00 55 69)
Pascale DEKESS (06 04 50 86 19)
Maxime RINNA (06 48 15 14 11)
Denis FRANCOIS (06 61 79 59 16)
Caroline SABATIER (06 15 33 73 23)
Nicolas GUILLON (06 62 08 80 41)
Adrian JACKSON (05 59 69 96 96)

michel.legouvello@gmail.com
naima.beldjelti@inetum.com
didier.jeannot274@orange.fr
epujar@club-internet.fr
dekessp@yahoo.com
Maxime.rinna@gmail.com
denis.francois@inetum.com
caroline.sabatier@inetum.com
nicolas.quillon@inetum.com
adrian.jackson@laposte.net

Ce mois-ci :

- Bonne année 2022 ! (p. 1)
- Une mariée grimaçante ? (p. 1)
- Télétravail ! (p. 2)
- Sans domicile fixe ? (p. 2)
- Activité partielle et retraite (p. 3)
- Abonnement transport (p. 3)
- Equipe CFTC (p. 4)
- Intersyndicale NAO (p. 5)

Janvier 2022

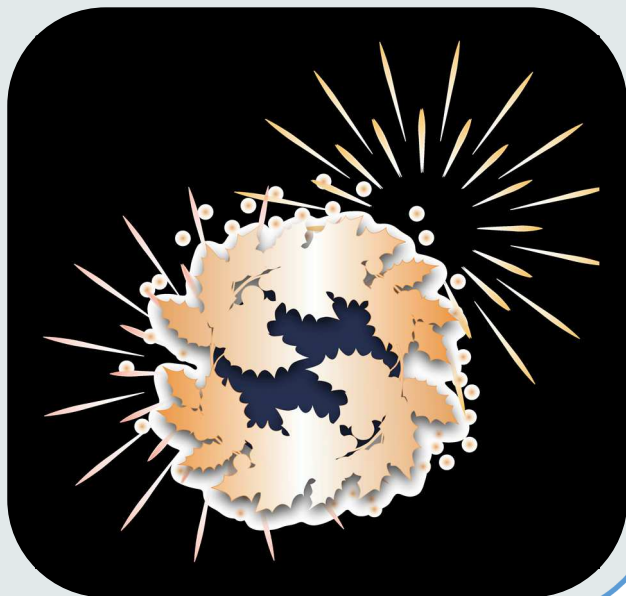


Bonne année 2022 !

En dépit de la crise sanitaire qui n'en finit pas de perturber notre vie quotidienne, toute l'équipe CFTC d'Inetum vous souhaite une très bonne année 2022.

Comme en 2021, les représentants du personnel CFTC se rendront disponibles pour répondre à vos interrogations, vous informer de l'actualité sociale et vous accompagner en cas de difficultés.

Alors n'hésitez pas, l'équipe CFTC restera à votre disposition tout au long de l'année 2022 !



Inetum, une mariée grimaçante ?

Alors que les plus folles rumeurs courent au sujet d'éventuelles fiançailles entre Orange et Inetum, il semblerait que le prétendant conserve les pieds sur terre. En effet, Orange, avec une gouvernance en pleine restructuration, se poserait des questions sur les synergies opérationnelles entre les 2 entités. Celles-ci apparaîtraient médiocres à bien des niveaux.

De plus, sur la base de l'estimation évoquée (1,5 milliards d'euros), les multiples sont loin de faire rêver et laisseraient songeurs plus d'un courtisan.

Mais Orange pourrait-il se laisser séduire par un Atos, en petite forme, ou par un SopraStéria qui n'est pas à vendre ?

La CFTC ne manquera pas de vous tenir informés de la suite des opérations qui déboucheront très certainement au cours du premier semestre 2022.



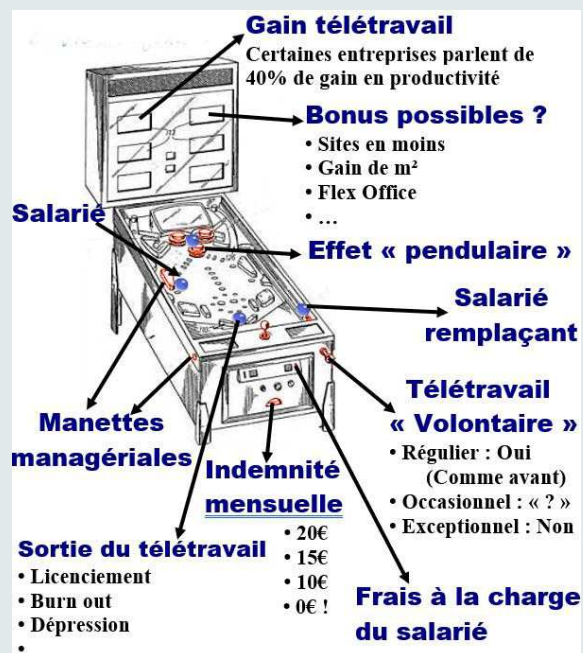
2022, l'année du télétravail chez Inetum ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour déployer de manière satisfaisante le télétravail au sein d'Inetum. Certains salariés éprouvent énormément de difficultés pour obtenir leur avenant et se heurtent à l'arbitraire de leur manager, quand ce n'est pas à celui du client. De plus, il est très difficile de bénéficier de plus de 3 jours par semaine, même pour ceux dont la situation personnelle et professionnelle le justifierait pleinement. Enfin, la compensation, plafonnée à 20 € par mois, reste très en-deçà des frais réellement engagés pour télétravailler dans des conditions correctes.

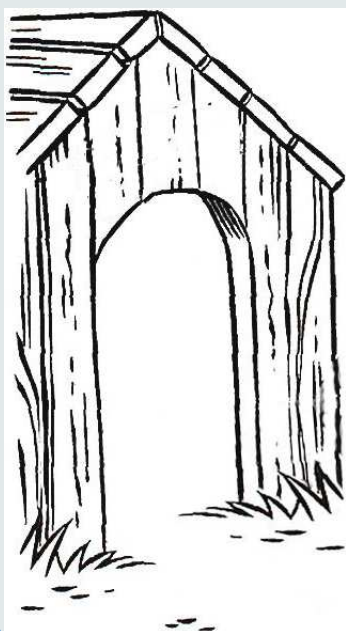
La CFTC ne manquera pas de monter au créneau pour renégocier cet accord, signé pour une durée de 2 ans et qui arrivera donc à échéance en octobre 2022.

Pour rappel, la CFTC avait appelé à voter NON lors du référendum pour la mise en place de l'actuel accord dont les seules finalités étaient de donner plus de flexibilité aux managers et d'économiser sur la compensation financière dans le cadre du télétravail COVID.

Vous êtes maintenant de plus en plus nombreux à comprendre pourquoi il fallait voter NON !



Chamboulement pour Inetum en IDF : bientôt des salariés sans domicile fixe ?



C'est la question que les salariés d'Inetum IDF pourraient légitimement se poser en raison des grandes manœuvres sur les baux des locaux en Ile-de-France.

Quels sont les objectifs de la Direction derrière les résiliations des baux de Saint-Ouen et Mozart ?

- Nous en connaissons au moins un : « vider » **totalemment Mozart**, au plus tard le **31 mars 2022** (Destination Saint-Ouen et Monge à la Défense).
- Par contre, la nouvelle localisation du siège social d'Inetum reste incertaine, tout comme la date d'un éventuel déménagement.
Option 1 : Saint-Ouen reste le siège. **Option 2** : C'est un nouveau siège actuellement incertain. Que deviendraient dans ce cas les salariés qui travaillent sur les sites de Saint-Ouen et Mozart ?
- Déploiement du **Flex office** et **réduction des coûts pour plus de profits**.

Les salariés d'Ile-de-France ont droit à une réponse claire sur le sujet. La CFTC demande à la Direction de préciser ses intentions afin que les salariés puissent prendre leur disposition autrement que dans l'urgence.



Activité partielle et retraite La félonie d'Inetum !

Alors que l'activité partielle bat enfin complètement en retraite chez Inetum, il est temps de faire le bilan de l'incidence de celle-ci sur la retraite. **Contrairement à ce qui a été maintes fois affirmé par la Direction et relayé par les responsables RH, l'activité partielle a une incidence négative sur le régime de base de la retraite** (Cf. nos bulletins d'octobre et novembre 2021).

En effet, la circulaire du 10 août 2021 stipule :

« **Les périodes de perception de l'indemnité horaire d'activité partielle ne sont pas prises en compte pour le calcul du revenu annuel moyen car l'indemnité horaire d'activité partielle a la nature d'un revenu de remplacement.** »

En conséquence, l'activité partielle peut entraîner un manque à gagner sur la pension de base pouvant aller jusqu'à 15 à 20 € par mois en fonction de la situation du salarié. Cette estimation vaut aussi bien pour 2020 que pour 2021. **Compte-tenu du silence de la Direction à ce sujet lors de la mise en activité partielle des salariés, la CFTC demande une compensation de 4 000 € bruts à partir de 60 jours d'activité partielle en 2020 ou en 2021.**

Il s'agit d'une mesure d'équité envers les salariés mis d'office en activité partielle dans des conditions parfois contestables.



Abonnement transport :

N'oubliez pas de créer votre attestation 2022 !

Si vous êtes utilisateur d'un abonnement de transport annuel (Pass Navigo en IdF), surtout n'oubliez pas de vous rendre dans la rubrique CRA 35 / Abonnement transport afin de créer une nouvelle attestation pour 2022. Le remboursement de votre titre de transport en dépend !

Et surtout n'oubliez pas d'envoyer votre justificatif à votre gestionnaire de paie afin d'éviter tout retard de remboursement.



La CFTC chez Inetum ? Une équipe active !



Commission Paritaire

Michel le GOUVELLO (DSC)
Naima BELDJELTI (IDF)
Didier JEANNOT (IDF)
Edward PUJAR (IDF)
Caroline SABATIER (Méditerranée)
Pascale DEKESS (Rhône-Alpes / DSC Adjoint)
Maxime RINNA (Rhône-Alpes)
Denis FRANCOIS (Nord)
Emmanuel FORGEOIS (Nord)
Gerard LEpine (Nord)
Muriel GRAND-BALMELLI (Grand Ouest)
Nicolas GUILLON (Grand Ouest)
Adrian JACKSON (Progiciels)

Commission Formation

Sabiha MICALLEFF
Michel le GOUVELLO

Commission ARTT

Denis FRANCOIS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Logement

Pascale DEKESS
Syldia ARGENTIN
Naima BELDJELTI
Michel le GOUVELLO

Commission Mutuelle Prévoyance

Syldia ARGENTIN (RS)

Comité Paritaire Pilotage Handicap

Maxime RINNA
Caroline SABATIER

Commission Egalité Professionnelle

Sabiha MICALLEFF
Pascale DEKESS

Commission Centrale SSCT

Pascale DEKESS
Michel le GOUVELLO (RS)

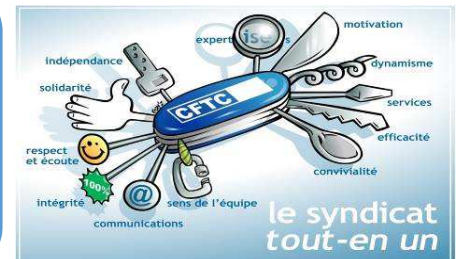
Commission Participation

Michel le GOUVELLO (RS)

VOUS bientôt !

La CFTC remercie les personnes qui nous rejoignent

- La CFTC est présente géographiquement sur 6 CSE des 8 CSE de l'UES Inetum (Ile de France, Méditerranée, Grand Ouest, Rhône-Alpes, Nord et Software) et hors UES chez Inetum Business Solution France.
- Présente dans toutes les instances du personnel : CSE/CSSCT, CSEC/CCSSCT, Paritaire.
- L'équipe CFTC est constituée de TAM, de CADRES, d'administratifs, de salariés en clientèle et en Centre de Service, de la production à la direction de projets, ...



Comment nous rejoindre !

Pour cela, plusieurs moyens :

- * En vous adressant à vos représentants CFTC
- * En nous retournant ce bulletin d'adhésion

Nous trouverons toujours une solution !

POURQUOI ADHERER A LA CFTC ?

Les syndicats n'existent que parce que des personnes s'associent pour étudier et **défendre leurs droits** ainsi que leurs intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels.

A la CFTC, l'adhérent n'est jamais un pion dans un système qui le dépasse.

Venez rejoindre l'équipe CFTC d'Inetum !!!

FORMULAIRE à compléter et envoyer à :

Section CFTC Inetum, Bureau A-805, 8^{ème} étage, Immeuble Christophe Colomb - 2 rue Mozart, 92110 Clichy

Nom Prénom :

Qualification :

Adresse :

Tél fixe ou/et portable :

Adresse mail perso :

Société :

Etablissement de rattachement :



Monsieur,

Après quatre réunions de négociations, nous avons pu noter un changement de méthode et une prise en compte de certaines revendications des organisations syndicales.

Vous avez également consenti à fournir un effort de transparence sur les positions et coefficients en place pour les différentes fonctions repères. Cela nous permettra de suivre d'éventuelles dérives dans l'évolution professionnelle de nos collègues.

Cependant, rappelons que les deux dernières années ont été marquées par les efforts considérables des salariés qui ont notamment subi le chômage partiel, le travail sur site en pleine pandémie pour certains et souvent le télétravail forcé dans des conditions pas toujours adaptées, nécessitant un investissement humain et financier important. Malgré tout, les résultats ont été au rendez-vous, preuve de l'engagement et du professionnalisme des salariés de l'entreprise.

Vous nous annoncez une enveloppe globale de 2,49 % de la masse salariale alors que les derniers chiffres de l'inflation indiquent une augmentation des prix de 2,80 % sur les douze derniers mois.

Valider une telle proposition revient à accepter une perte du pouvoir d'achat global pour les salariés, d'autant plus que de nombreuses personnes seront exclues de ce processus d'augmentation. Ce contexte nécessite donc une enveloppe plus importante et des mesures collectives plus ambitieuses.

Enfin, le montant de l'enveloppe que vous proposez ne permet pas de tenir les objectifs que vous vous êtes fixés, afin de stabiliser les effectifs présents, de rendre l'entreprise attractive et de faire baisser le turn-over.

En conséquence, il nous semble primordial, afin d'aboutir à un accord, de proposer en plus des mesures déjà discutées :

- Une augmentation du ticket restaurant à 9 € au lieu de 8,60 €,
- Une augmentation collective de 50 € brut / mois concernant les 1000 salariés plus bas salaires au lieu des 400 actuellement ciblés.

La demande, que nous formulons, ferait passer l'enveloppe globale à 2,64% soit une augmentation de 950.000 euros chargés sur les 16,8 millions que vous proposez déjà dans le présent projet d'accord.

En espérant que vous prendrez en compte ces revendications, veuillez accepter, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pour Solidaires,

Patrice OUVET
Vincent Bracchetti

Pour la CFTC,

Michel le Gouvello
Pascale Dekess

Pour la CFDT,

Pascale Lefebvre
Stéphane Glaçon

Pour la CGT,

Véronique Adolphe